

Chimay, le 31 janvier 2008.

ARRETE DE POLICE

Le Bourgmestre,

Vu la demande introduite le 30 janvier 2008, par laquelle l'Entreprise « Pépinières Jean-Pol Gérard », Les grands Breux 5660 Frasnes-lez-Couvin est chargée d'effectuer des travaux à la Ferme du Pré Brûlard à Forges Jean-Petit, du 12/02/08 au 29/02/08, qu'il y a lieu de prendre les dispositions nécessaires pour préserver la sécurité des usagers.

Vu la loi sur la circulation routière;

ARRETE :

Art.1 – La circulation des véhicules se fera de manière alternée dans la rue de Rocroi à Baileux à hauteur de la Ferme du Pré Brûlard à Forges Jean-Petit, des feux tricolores de signalisation seront installés.

Les travaux se dérouleront du mardi 12 février au mardi 29 février 2008.

Art.2 – La signalisation sera installée par les soins de l'entrepreneur. En cas de problème (feux tricolores, etc) personne de contact : Monsieur J. Gérard Gsm 0495/54.91.27

Art. 3 - Les contrevenants aux dispositions du présent règlement seront punis des peines de police.

Art. 4 - Le présent arrêté sera publié conformément au voeu de l'article 112 de la Loi communale.

Le Bourgmestre,